

A man with short grey hair, wearing a light blue button-down shirt and khaki pants, is sitting on a wooden stool in a gallery. He is smiling and looking towards the camera. The gallery is filled with various framed artworks, including paintings and sculptures, displayed on the walls and on pedestals. The lighting is warm and focused on the man.

L'assurance, c'est aussi un art.

Faites confiance à Vanbreda pour l'assurance de vos objets de valeur et collections d'œuvres d'art.

Découvrez notre concept unique et exclusif pour le personnel des institutions européennes.



- Vous possédez des toiles ou des meubles de valeur: à concurrence de quelle valeur sont-ils assurés?
- Vous vous demandez ce que vous pouvez espérer de votre assurance en cas de dégradation ou même de vol de votre vase précieux ou de votre meuble antique?
- Vous êtes le fier détenteur d'une collection d'argent, de porcelaine ou de cristal et vous voulez la faire assurer à sa juste valeur, y compris contre le bris?
- Vous voulez souscrire une assurance sur mesure pour votre cave à vins ou votre collection de voitures anciennes?

Une assurance classique contre l'incendie ou le vol n'offre aucune solution. Grâce à notre collaboration exclusive avec l'assureur d'objets d'art Hiscox & Afiliatys, nous pouvons vous offrir, en votre qualité de fonctionnaire d'une des institutions européennes résidant en Belgique, une assurance sur mesure pour votre collection privée d'objets de valeur. Vous bénéficiez en outre de notre concept exclusif et unique sur le marché de l'assurance: c'est vous qui fixez la valeur de vos objets de valeur. En cas de perte totale, nous vous remboursons 100% du montant convenu, sans franchise.

1. Notre produit

Vanbreda Risk & Benefits s'est associée avec Afiliatys afin de proposer une solution complète à l'attention exclusive du personnel des institutions européennes résidant en Belgique. Qu'il s'agisse seulement de quelques objets de valeur ou d'une véritable collection privée d'œuvres d'art, d'argent, d'antiquités ou d'autres objets de valeur.

Nous vous offrons la plus étendue et la plus personnalisée des assurances 'Tous Risques': tous les dommages accidentels, de même que le vol et la perte sont couverts à la 'valeur agréée' afin d'éviter toute discussion par la suite.

Nous vous proposons des solutions sur mesure non seulement pour vos œuvres d'art et antiquités, mais aussi pour vos collections uniques de vins, livres, instruments de musique ou voitures anciennes. Nous vous proposons, pour chacun de ces objets, un produit et un concept spécifique, incluant une couverture à l'échelle mondiale pour vos résidences à l'étranger, par exemple.

Vous l'aurez constaté: grâce à Vanbreda Risk & Benefits, vous n'aurez plus besoin de garder vos objets de valeur sous clé et pourrez en profiter pleinement!

2. Notre concept exclusif pour le personnel des institutions européennes

Vous pouvez choisir:

- soit de constituer personnellement la liste de vos objets de valeur et de décider vous-même de la valeur que vous souhaitez assurer;
- soit de faire réaliser une expertise gratuite d'un maximum de 15 objets par un expert agréé en œuvres d'art.

Dans les DEUX cas, nous acceptons la valeur communiquée et ne revenons pas dessus en cas de sinistre. En cas de perte totale, vous êtes toujours remboursé de 100% du montant initialement convenu.



3. Comment procéder?

Renvoyez-nous le formulaire ci-joint avec une brève énumération et description des objets:

- nature et/ou matériau de l'objet (p. ex. tapis, peinture, gravure, dessin, sculpture, antiquité, porcelaine, cristal, bois, pierre, argent, ...);
- brève description ou titre de l'œuvre d'art;
- nom de l'artiste, si pertinent;
- la valeur à concurrence de laquelle vous souhaitez faire assurer ces objets (vous pouvez vous baser sur la valeur d'achat, la valeur attestée ou la valeur que vous accordez vous-même à l'objet).

Nous vous ferons ensuite parvenir la police au prix convenu sur base de la liste que vous aurez établie.

	PRIMES *
Montant total assuré jusqu'à 50.000 EUR	150 EUR + TAXES (9,9 %)
Montant total assuré jusqu'à 75.000 EUR	210 EUR + TAXES (9,9 %)
Montant total assuré jusqu'à 100.000 EUR	270 EUR + TAXES (9,9 %)
Montant total assuré jusqu'à 150.000 EUR	375 EUR + TAXES (9,9 %)
Montant total assuré jusqu'à 200.000 EUR	480 EUR + TAXES (9,9 %)

Vous pouvez aussi compléter le formulaire en ligne sur www.eurinsurances.be/formartfr.
Complétez le formulaire et vous connaissez directement la prime que vous paierez!

* prime aux conditions Tous Risques, incluant le vol et le bris

4. Quelques conditions annexes

Lorsque vous complétez la liste, il vous faudra tenir compte d'un certain nombre de conditions annexes:

- la valeur minimum par objet doit atteindre 500 EUR;
- la valeur maximum par objet ne peut dépasser 12.500 EUR;
- les bijoux et les collections d'une valeur de plus de 200.000 EUR ne peuvent être assurés que moyennant la visite de notre expert en œuvres d'art.



5. Vous ne remplissez pas les conditions annexes?

Notre expert en œuvres d'art se fera un plaisir de passer vous voir si:

- votre collection dépasse une valeur de 200.000 EUR;
- vous possédez des objets d'une valeur de plus de 12.500 EUR par objet;
- votre collection compte plus de 15 objets de valeur;
- vous souhaitez également assurer des bijoux en Tous Risques, et ce dans le monde entier;
- vous voulez une solution sur mesure pour votre collection spécifique (vins, voitures anciennes, timbres, argenterie).

De même, si vous remplissez les conditions annexes, mais souhaitez recevoir des conseils personnalisés, notre expert en œuvres d'art se fera un plaisir de vous rencontrer. Notre offre d'expertise gratuite des 15 premiers objets demeure valable.

6. Plus d'informations?

Profitez de cette offre exclusive et renvoyez-nous le formulaire de demande dûment complété. Pour tout complément d'information, contactez notre spécialiste en assurances d'art par téléphone au + 32 3 217 56 41 ou par e-mail à vip@vanbreda.be.

Vous pouvez également fixer un rendez-vous à nos bureaux à Anvers ou à Bruxelles.

Pourquoi contracter une assurance œuvres d'art via Vanbreda Risk & Benefits?

- Produit unique et exclusif à l'attention du personnel des institutions européennes résidant en Belgique
- Méthode simple de détermination de la valeur
- Valeur agréée: pas de discussion en cas de sinistre
- Sans franchise
- Couverture mondiale
- Assurance Tous Risques incluant le vol et le bris
- Expertise gratuite d'un maximum de 15 objets

Vanbreda Risk & Benefits
Plantin en Moretuslei 297
2140 Antwerpen
+ 32 3 217 56 41
vip@vanbreda.be

Vanbreda Risk & Benefits
Boulevard Charlemagne 1/9 (Entrée: Rue Stevin 144)
1041 Bruxelles
+ 32 2 230 16 60
eurinsurances@vanbreda.be

www.eurinsurances.be

